



Rue de l'Hôtel de Ville, 1 -  
5530 Yvoir  
Tél: 082/ 61 03 10

**PCDR – Rapport de la réunion de la CLDR  
du Jeudi 07 avril 2011**

|  |  |
|--|--|
| <b>Présents :</b> M. Monin – Bourgmestre, Président de la CLDR<br>+ 16 membres de la CLDR<br>Melle Pallant C., coord./secrét. CLDR<br>M. Peeters , AGORA<br>M. Gabriel, SPW-DGO3 | <b>Absents :</b> 19 membres de la CLDR<br>(+ 3 démissions) |
|--|--|

- Présentation de Monsieur GABRIEL :** ir. - SPW- Direction Générale Opérationnelle Agriculture, Ressources naturelles et Environnement (DGO3 ). Département de la Ruralité et des cours d'eau – Direction du Développement Rural- Service extérieur Ciney -
- Composition de la CLDR :**
  - **Monsieur Van Craeynest Pascal** ayant renoncé à son mandat de Conseiller, il sera remplacé par Madame Marielle Dewez, nouvelle Conseillère.
  - **Absence de longue durée annoncée par Monsieur Guy Boodts** – Madame Marie-Agnès Serruys – BERNARD – Evrehailles – (Suppléante) le remplacera comme effectif durant cette période (+/- 5 mois ).
  - **Démission de Jean PAQUET** – Suppléant de Monsieur Marc DEWIL – Dorinne → Recherche d'un(e) suppléant(e).
  - **Démission de monsieur Ludovic HERMAL** – Effectif – Evrehailles – Proposition à Madame Christiane GERARD-BESSO sa suppléante de le remplacer. → recherche d'un(e) suppléant(e)

Proposition en fonction du ROI :

  - priorité aux Suppléants .
  - Envoi d'un courrier aux candidats CLDR du Villages n'ayant pas été initialement sélectionnés.
  - La nouvelle liste devra être approuvée par le Conseil Communal.

*Monsieur Basiaux souhaite que la candidature de Madame Hamal soit prise en compte du fait que le village de Durnal est sous représenté au sein de la CLDR..*

- Mise à jour de la liste des projets en fonction des finalités, pertinences, opportunités et/ou urgence, :**

Après avoir refait un petit rappel des finalités du programme, Monsieur Peeters parcourt la liste des projets de priorités 1 et 2 et propose une modification de classement sur base de quelques éléments déterminants :

- Monsieur Gabriel rappelle :
  - qu'il est important maintenant de faire approuver rapidement le PCDR. Après son approbation devant la CRAT, tout projet défini dans le programme pourra, en fonction des besoins, changer de priorité.
  - que les projets de priorité 1 devront être initiés dans les 2 ans.
  - que le tout premier projet est des plus important. Celui-ci doit être choisi en fonction de sa rapidité de conception, de son coût important et de sa finalité.
  - Il serait nécessaire de rajouter en priorité 1, un projet relatif à l'habitat permanent (Le parc résidentiel La Gayolle ».

- Avant de voir le « premier coup de pelle » du projet N° 1, il faudra compter encore une bonne année après le signature de la convention.
- Une étude seule n'est pas subventionnée. Par contre une étude menant à une réalisation de projet peut être subventionnée par le RD.

Sur base de l'ensemble de ces éléments, il a été proposé :

- de mettre l'aménagement de la place de Purnode en première priorité étant donné que le bureau d'étude a déjà été désigné, que le projet rentre dans le cadre du PCDR et de ses finalités et que celui-ci, très coûteux, n'a pas pu être repris dans le plan triennal.
- en priorité 1 sera rajouté un projet relatif la problématique du parc résidentiel « la Gayolle »
- les membres de la CLDR souhaitent que la sécurisation aux abords des écoles reste en priorité 1 même si des projets d'aménagements dans certains villages ont déjà été réalisés.

#### 4. **Présentations des actions déjà entreprises et futures :**

- Au prochain Conseil communal du 26 avril 2011 sera proposé la création d'un PCDN.
- Actions futures : Le bureau agora, dès réception de la commande pour la réalisation des fiches, réalisera celles-ci.

Présentation du PCDR au Conseil communal .

#### 5. **Divers :**

Comme l'année dernière, le GAL Haute-Meuse et la FRW souhaitent réunir les membres des CLDR des cinq communes du territoire.

Cette CLDR transcommunale se déroulera le mardi 10 mai à 20h00, au Mont d'Anhée.

Il s'agit de présenter une réalisation concrète du GAL, en l'occurrence l'exposition sur les hirondelles. L'intérêt de l'exposition pour les CLDR réside dans les thèmes qu'elle aborde, soit l'aménagement du territoire, l'environnement, l'agriculture, etc.